

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis complémentaire d'un montant de **75 000 €** concernant le projet « Immeuble rue du Moulin, 29 - rénovation » .

Le devis initial de 450 000 € a été voté en date du 27.11.2015.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.



Luc Everling,
Architecte-Directeur

Ville d'Esch-sur-Alzette

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Objet : Devis complémentaire

Concerne : 29, rue du Moulin - Réaménagement de la maison en 3 logements sociaux

Article : 4/612/221311/15031

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins,

Veillez trouver ci-dessous le devis estimatif du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Coûts supplémentaires engendrés par quelques adaptations du projet au cours du chantier, à savoir : confection de dalles et escaliers en béton suite à l'avis d'un bureau d'études statiques, confection d'un cimentage des murs existants avec un nouveau plâtre pour améliorer l'étanchéité, mise en place de sous-stations de chauffage et de production d'eau chaude individuelles pour chaque appartement et régulation de celles-ci, mesure nécessaire suite à une distance trop importante des conduites dans les appartements.

Le cas échéant, le devis est à identifier clairement par une mention du genre « approuvé par le Conseil communal dans sa séance du »

	Désignation des travaux	montant hors tva
1	Installation de chantier et gros-œuvre	48.800,- €
2	Menuiserie extérieure	50.000,- €
3	Travaux de toiture	18.000,- €
4	Travaux de façade	38.000,- €
5	Installation sanitaire	55.000,- €
6	Chauffage et ventilation	41.000,- €
7	Installation électrique	17.700,- €
8	Chapes et enduits	15.000,- €
9	Menuiserie intérieur	48.000,- €
10	Cloisons sèches	50.000,- €
11	Revêtement de sol	35.000,- €
12	Travaux de peinture	32.000,- €
	Prix total hors TVA	448.500,- €
	TVA - 17%	76.245,- €
	Montant total des travaux, ttc	524.745,- €
	Montant voté en 2015	450.000,- €
	Total ttc arrondi à voter :	75.000,- €

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Lukas
Architecte